REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION (ANAQ-SUP)

ANA@-SUP

00000823

N°......MESRI/ANAQ-SUP/SE/nmf

Dakar, le... 0.5. SEPT ... 2023

Le Secrétaire exécutif

Objet : Décision sur l'accréditation de programmes.

Monsieur le Directeur général,

Au terme de toute la procédure et à la suite des délibérations du Conseil scientifique, en sa session des 23 et 24 août 2023, j'ai le plaisir de porter à votre connaissance que les programmes de « Licence en Informatique appliquée à la Gestion des entreprises » et « Licence en Droit des Affaires » soumis par votre établissement, ont été accrédités par l'ANAQ-Sup.

Au regard de l'importance qu'elle accorde au maintien et au développement de la qualité des programmes des Etablissements d'Enseignement supérieur, l'ANAQ-Sup attache du prix à la mise en œuvre et au suivi des recommandations contenues dans les rapports d'évaluation externe, qui vous seront transmis dans les meilleurs délais.

En vous réitérant la disponibilité de l'ANAQ-Sup à vous accompagner, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur général, à l'expression de ma parfaite considération.



À

Monsieur le Directeur général de l'Institut supérieur de Management de Dakar (ISM Dakar)

DAKAR

Résidence Adji Aby Gueye : Sacré Cœur 3 Pyrotechnie Lot N° R126 Dakar ; Tél :33 825 75 18 ; Fax : 33 825 87 37 ; NINEA: 48522250G0; Site web: www.anaqsup.sn; Courriel: <u>secretariat@anaqsup.sn</u> BP 45 144 DAKAR

